

GOOD SENSE - JARDIN DE TOSCANE

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie Santé Réactivité 0 4 0 Danger spécifique	Hazardous Material Information System (HMIS)	<table><tr><td>Santé</td><td>0</td></tr><tr><td>Risques d'incendie</td><td>4</td></tr><tr><td>Réactivité</td><td>0</td></tr></table>	Santé	0	Risques d'incendie	4	Réactivité	0
Santé	0								
Risques d'incendie	4								
Réactivité	0								
Vêtements de protection	Aucun requis	Apparence	Incolore. Aérosol. Voir la Section 9. ATTENTION: CONTENU SOUS PRESSION. Peut irriter modérément les yeux.						

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	GOOD SENSE - JARDIN DE TOSCANE	Code	4774
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Soin de l'air.	PMS#	453309
FTSS#	114780008	Date de validation	12/14/2001
Siège social aux É.U. Johnson Wax Professional 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.jwp.com	Siège social au Canada Johnson Wax Professional 100 Matheson Blvd. East, Suite 203 Mississauga, Ontario L4Z 2G7 Phone: (905) 755-0913 or (888) 746-5971	Date d'impression	12/14/2001
		Remplace	12/14/2001.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Propane	74-98-6	5-10	TWA: 1800 (mg/m ³) de OSHA (PEL) [États-Unis] TWA: 4508 (mg/m ³) de ACGIH (TLV) [États-Unis] Non disponible.	Non disponible.
Isobutane	75-28-5	5-10	Non disponible.	VAPEUR (CL50): Aiguë: 0.0057 ppm 0.25 heures [Rat].
Butane	106-97-8	10-30	TWA: 1900 (mg/m ³) de OSHA (PEL) [États-Unis] TWA: 1900 (mg/m ³) de ACGIH (TLV) [États-Unis] Non disponible.	Non disponible.
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Sans Objet.

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Contact avec les yeux. Contact avec la peau Inhalation.
Effets aigus potentiels sur la santé	
Yeux	Peut irriter modérément les yeux.
Peau	Inconnu.
Inhalation	Inconnu.
Ingestion	Inconnu.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Inconnu.
Voir Information toxicologique (section 11)	

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer abondamment à l'eau courante.
Inhalation	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Ingestion	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	NFPA 30B Niveau 1 – Aérosol.
Points d'éclair	CREUSET FERMÉ: <-7°C (19.4°F).(gaz propulsif)
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. Poudre, l'anhydride carbonique. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou de la distance la plus éloignée possible. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Vêtements de protection (feu)	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Aérosol - Récipients pouvant exploser à l'approche d'une source de chaleur importante.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ramasser avec du sable ou avec un autre matériau non combustible. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter le contact avec les yeux. Éviter d'inhalier les vapeurs ou le brouillard. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas percer le contenant ni ne le jeter au feu.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme. Récipient sous pression : garder à l'abri du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C. Ne pas percer le contenant ni le brûler, même après utilisation. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.
Protection personnelle	
Yeux	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Mains	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Respiratoire	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Pieds	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Corps	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide (Aérosol.)
Odeur	Parfumé
Couleur	Incolore.
pH	Sans objet.
Solubilité dans l'eau	Complète.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Chaleur excessive.
Incompatibilité avec différentes matières	Inconnu.
Produits de décomposition dangereux	Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Inconnu.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Si disponible, recycler l'aérosol vide au centre de recyclage de produits en acier le plus proche. Utiliser l'emballage ou le donner à quelqu'un pouvant l'utiliser. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.
-----------------------------	---

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT	
DOT Nom d'envoi	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
TDG Classification	
TDG Nom d'envoi	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
CLASSE TMD	

Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

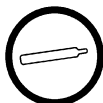
Federal	CAA (Clean Air Act) 112 Prévention des déversements accidentels: Butane
	CAA (Clean Air Act) 112 Substances inflammables réglementées: Propane, Isobutane, Butane
	CERCLA : Substances dangereuses.: Propane, Isobutane
état	New Jersey: Propane, Isobutane, Butane
	Massachusetts - Liste des déversements: Propane, Isobutane, Butane
	Massachusetts RTK: Propane, Isobutane, Butane
	Pennsylvanie RTK: Propane, Isobutane, Butane
	Ils n'y a pas des principes qui sont soumis la necessite de rapporter en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification CLASSE A: Gaz comprimé.

Symbole du SIMDUT



Information sur les produits enregistrés	Sans objet.
Inventaire des Produits Chimiques	Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).Tous les ingrédients sont sur la liste DSL.

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales	Non disponible.
Version	1.02
<u>Avis au lecteur</u> <i>Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.</i>	